

# DISSERTATION

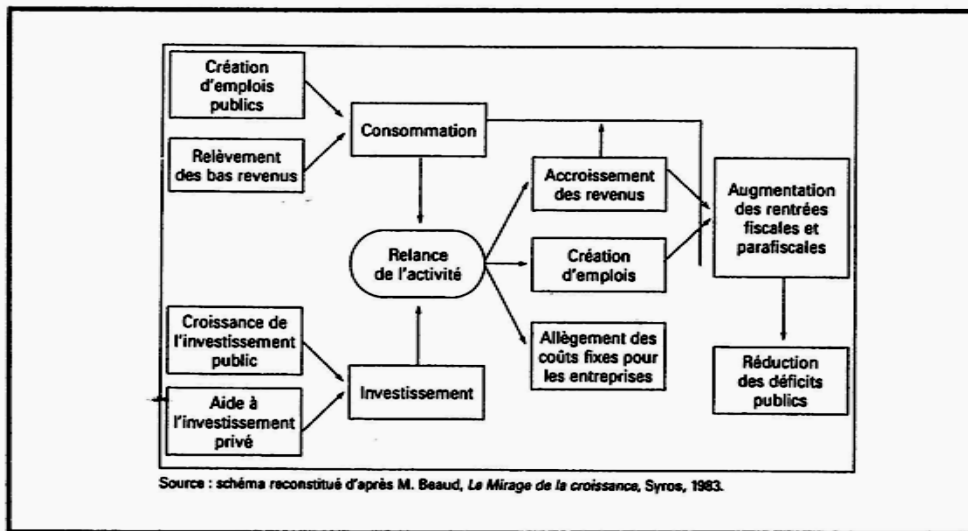
**SUJET : Dans la conjoncture actuelle, une politique de relance de l'économie française est-elle envisageable ?**

## Document 1 – Les indicateurs conjoncturels de l'économie française

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Croissance du PIB ( en %)	1.1	1.1	2	1.2	2.1	2.2
Taux de chômage ( en %)	9	9.8	10	9.8	9	8.4
Taux d'inflation ( en %)	1.9	2.2	<b>2.3</b>	1.9	1.9	1.7
Solde de la balance courante (en % du PIB)	1.3	0.8	0.1	-1.2	-1.2	-1.0
Dettes publiques*(en % du PIB)	58.2	62.4	64.3	66.2	63.7	63.9
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	43.1	42.9	43.2	43.8	44.2	43.3

Insee, Tableaux de l'économie française, 2007 \* Dette publique : dette de l'ensemble des administrations publiques

## Document 2 – Les effets attendus d'une relance budgétaire

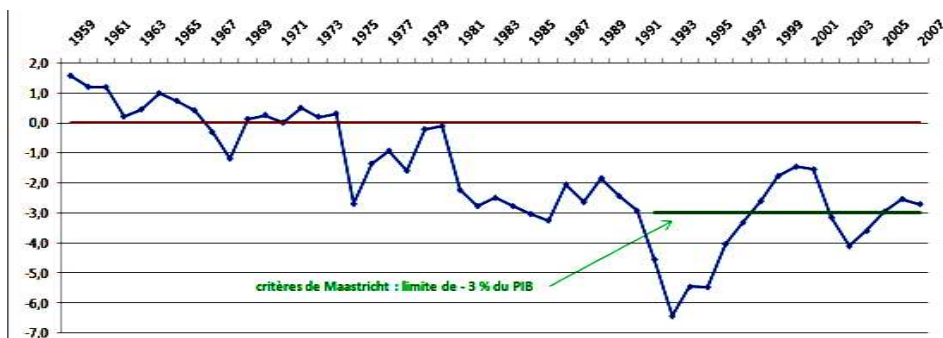


## Document 3 – La politique économique européenne

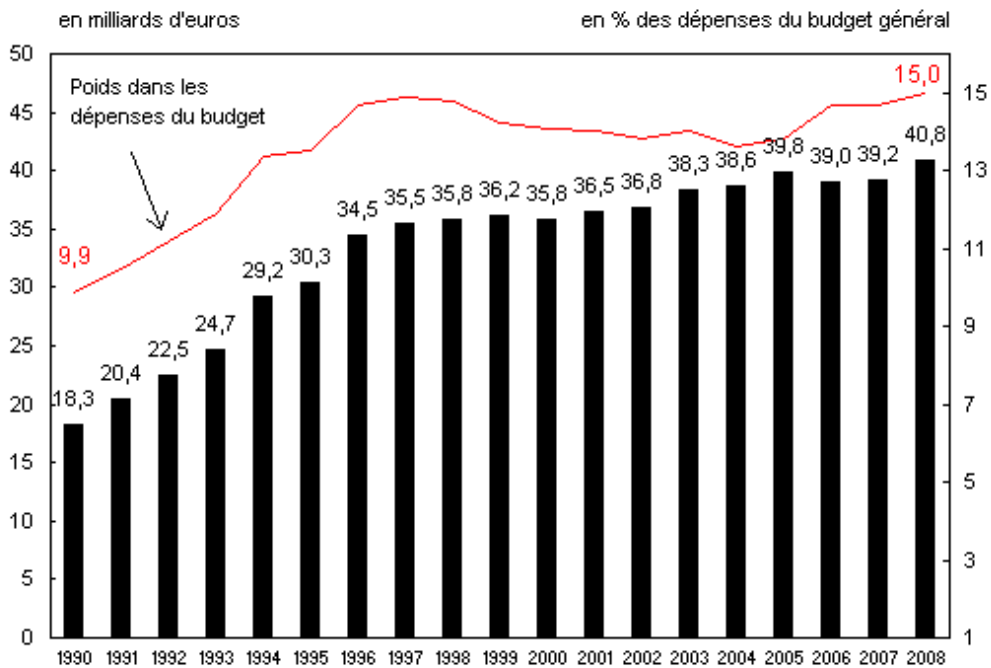
Selon la Commission Européenne, il importe de réorienter les dépenses publiques en maîtrisant certaines dépenses (retraites, santé, subventions passives aux chômeurs) et en donnant la priorité aux activités productives (investissements en infrastructures et en capital humain et politiques actives de l'emploi). Il convient aussi « d'alléger les impôts et les cotisations sociales, tout en rendant le système d'imposition plus favorable à l'emploi »... Il s'agit clairement d'une politique destinée à favoriser l'offre sans alternative possible et semblant exclure toute action différenciée selon la conjoncture... Une telle vision qui s'oppose à toute possibilité de soutenir l'activité par les dépenses publiques est plus difficile à justifier quand la croissance est faible. En période de ralentissement, une politique de rigueur budgétaire comprime la demande et risque d'amplifier la récession.

A. MATH, Les grandes orientations de la politique économiques et de l'emploi : quelles inflexions ? Chronique internationale de TIRES, n°78, septembre 2002

## Document 4 – Déficit budgétaire de l'Etat et charge de la dette (en % du PIB et en milliards d'€)



### Charge budgétaire de la dette de l'État (1)



#### Document 5 – La contrainte extérieure

A partir du moment où un pays a des relations avec l'extérieur, il ne peut, s'il veut conserver sa crédibilité et poursuivre les échanges, laisser s'accumuler les déficits et dettes extérieures. Il est contraint de limiter le déficit commercial par exemple, ou encore l'endettement de la nation.

Il en découle un deuxième aspect de la contrainte extérieure : les marges de manœuvres des politiques économiques sont réduites. Prenons l'exemple d'un gouvernement qui cherche à réduire le chômage en relançant l'économie par une augmentation des dépenses publiques et une reprise de la consommation et de l'investissement grâce à une baisse des taux d'intérêt. On peut craindre que sa politique échoue. En effet, la relance risque d'être inflationniste, la demande augmentant, et le déficit risque de se creuser d'autant plus que les produits seront moins compétitifs. Par ailleurs, cette évolution peut se doubler d'une fuite des capitaux du fait de taux d'intérêt moins attractifs. En conséquence, le gouvernement devra se résigner à adopter une politique de rigueur. La contrainte extérieure aura donc pesé sur la politique interne en lui imposant un changement de cap.

C. Garcia, Cahiers français, n°279 ; Janvier 1997

#### Document 6 : Le cadre européen

Depuis la mise en place de l'euro, la politique monétaire et la politique du change ne sont plus du ressort des États mais de celui de la BCE. Un pays de la zone euro ne peut plus diminuer son taux d'intérêt en cas de baisse spécifique de la demande : il doit utiliser sa politique budgétaire. En cas de dégradation de sa compétitivité, il ne peut dévaluer ; il doit avoir recours à la baisse des salaires, ce qui est long et douloureux, car cela déprime la demande intérieure, et celle de ses partenaires, s'il s'agit d'un grand pays... La politique budgétaire est donc la seule qui reste de la responsabilité du gouvernement... Mais ses marges de manœuvre sont limitées par le Pacte de Stabilité et de croissance, qui impose des contraintes excessives, 3% du PIB pour le déficit public, 60% du PIB pour la dette publique ou l'obligation de viser à moyen terme l'équilibre des finances publiques. Les marges de manœuvres des États sont donc limitées.

H. Sterdyniak, « Quelle marge de manœuvre pour la politique économique ? Cahiers Français n°335, Décembre 2006

# POLITIQUE DE RELANCE ET CONJONCTURE FRANCAISE

## Introduction :

- *Amorce* = A la suite de la crise des « subprime » de l'été 2007, les économies des pays développés subissent un net ralentissement de leur croissance économique en 2008. Aux Etats-Unis, le gouvernement Bush n'a pas hésité à soutenir l'expansion en diminuant fortement les impôts, ce qui a creusé le déficit budgétaire.
- *Problématique* = L'Etat français a-t-il encore la possibilité d'accroître ses dépenses publiques pour soutenir la croissance et lutter contre le chômage ? Cette politique conjoncturelle de relance à court terme, préconisée en 1936 par J.M.Keynes, a-elle encore une influence positive sur les grands équilibres macro-économiques qui dépendent de plus en plus de la situation de l'économie mondiale ? Quelles sont les contraintes rencontrées ? A quelles conditions ces plans de relance peuvent-ils réussir ?
- *Annonce du plan* = Après avoir montré que la conjoncture actuelle pourrait se prêter à une politique de relance, nous montrerons qu'elle se heurte à un certain nombre de contraintes qui agissent différemment selon les pays.

## 1 – LA CONJONCTURE FRANCAISE ACTUELLE SEMBLE JUSTIFIER LA RELANCE

### A – L'ÉCONOMIE FRANCAISE CONNAIT DES DESEQUILIBRES IMPORTANTS

*Phrase introductive* = Après avoir connu une expansion en 1997-2001 plus rapide que la moyenne de celle de l'Union européenne, la France est entrée depuis dans une période conjoncturelle plus difficile dans laquelle les objectifs du carré magique de Kaldor sont loin d'être atteints :

- *Tout d'abord, la production augmente beaucoup moins fortement* qu'à la fin des années 1990. La hausse ne dépasse pas les 2% et, on s'attend, pour les années 2008-2009, à une hausse de 1% seulement (Doc 1). Cela est dû à un ralentissement de la consommation des ménages, à une panne des investissements et à une hausse insuffisante des exportations.
- *Ensuite, cette croissance « molle » s'est accompagnée d'un chômage important* : 9% des actifs français étaient au chômage en 2002, 8,4% en 2007 et, depuis quelques mois, ce taux remonte avec le ralentissement de la croissance. Or, le chômage se traduit par une baisse des revenus de ceux qui y entrent et par une montée de l'épargne de précaution des autres salariés qui pèsent sur la consommation et la croissance (Doc 1).
- *De plus, l'inflation, qui était restée limitée à moins de 2% jusqu'en 2007, a redémarré en 2008*. Le niveau des prix a fortement augmenté (+ 3,5%) à la suite de la hausse des prix des matières premières et des produits alimentaires, ce qui a pesé sur le pouvoir d'achat des consommateurs (Doc 1).
- *Enfin, le commerce extérieur est devenu déficitaire à partir de 2005*. La hausse des prix du pétrole a rendu plus chères la facture énergétique (hausse des importations) et la hausse de l'Euro vis-à-vis du dollar a rendu les produits français plus chers à l'étranger, ce qui s'est traduit par un tassement de nos exportations (Doc 1). La compétitivité française s'est donc dégradée.

*Phrase de transition* = Sous-emploi de la main-d'œuvre, usines en surcapacité, montée de l'épargne de précaution, inflation, déséquilibre extérieur, l'économie française est dans une situation conjoncturelle inédite : la *stagflation*. Dans quelle mesure une politique de relance est-elle adaptée à ce type de situation à court terme ?

### B – QUI PEUVENT JUSTIFIER UNE POLITIQUE DE RELANCE

*Phrase introductive* = L'économiste anglais, Keynes, en 1936, a posé les principes d'une politique de relance. Elle doit être engagée lorsque l'économie est en sous-emploi pour une période courte en utilisant à la fois la politique budgétaire et la politique monétaire.

- *La politique budgétaire doit être expansionniste*. L'Etat va augmenter ses dépenses publiques (aides sociales, investissements publics, subventions...) sans augmenter ses impôts. Il peut aussi diminuer ses impôts sans toucher à ses dépenses publiques. Le déficit budgétaire, qui en résulte, va multiplier la *demande effective*, c'est-à-dire la demande attendue par les entrepreneurs, de biens de consommation et de biens d'équipement. Pour répondre à cette hausse probable de la demande, les entreprises vont accroître leur production et embaucher. Cette expansion va ramener l'économie au plein emploi et va procurer à l'État de nouvelles recettes fiscales et sociales (plus de TVA avec l'augmentation de la consommation, plus de cotisations sociales avec la hausse de l'emploi) (Doc 2).
- *La politique monétaire doit être expansive*. La Banque centrale doit diminuer ses taux d'intérêts directeurs sur le marché monétaire afin de faire baisser le taux d'intérêt des banques et d'inciter les agents économiques à s'endetter à court terme. Elle peut aussi injecter des liquidités qui permettront aux banques de faire plus de crédits. La hausse des crédits va se traduire par la création d'une monnaie supplémentaire qui contribuera à multiplier la demande (Doc 6).
- *Pourtant, en France, on n'a pas appliqué cette politique de relance keynésienne au cours de ces dernières années*. Le budget de l'Etat est bien déficitaire (Doc 4) et le gouvernement de Nicolas Sarkozy a bien réduit les impôts en 2007 pour provoquer un « choc de croissance » mais on ne peut pas vraiment parler d'une relance de la demande comme celle qui a été pratiquée aux Etats-Unis.

*Conclusion partielle* = Comment peut-on expliquer que cette politique keynésienne ne soit pas menée ? Quels sont les obstacles qui s'y opposent en France ?

## **2 – MAIS CELLE-CI SE HEURTE A UN CERTAIN NOMBRE DE CONTRAINTES**

### **A – UNE CONTRAINTE INTERNE**

*Phrase introductive* = la conjoncture française est contradictoire puisqu'elle combine faible croissance, chômage important, retour de l'inflation et déséquilibre extérieur. On est dans une période de *stagflation* alors qu'en général, les périodes de récession (faible croissance, faible inflation) succèdent aux périodes de surchauffe (forte expansion, faible chômage et retour de l'inflation). L'Etat a-t-il les moyens de combattre à la fois le chômage et l'inflation ?

- *Le budget de l'Etat français est déficitaire depuis 1975.* Il ne dispose donc pas de réserves qu'il pourrait injecter massivement dans le circuit économique. Ces déficits se sont aggravés au milieu des années 2000 avec le ralentissement de la croissance qui réduit les recettes fiscales attendues (moins de TVA) et augmente les dépenses publiques (plus de dépenses sociales). Ainsi, le déficit budgétaire qui représentait 2% du PIB est passé à 2,8% en 2007 et ce taux doit augmenter en 2008 et 2009 (Doc 4). Mais ces déficits n'ont eu aucun impact positif pour la croissance car ils sont *structurels* et non *conjoncturels*.
- *En effet, une accumulation de déficits rend l'endettement public préoccupant.* Il dépasse les 60% du PIB depuis 2003, contrairement aux obligations du traité de Maastricht (Doc 1). Or, la croissance de l'endettement a deux effets pervers.
  - Elle augmente le taux d'intérêt à long terme sur le marché financier (forte demande de capitaux), ce qui empêche les entreprises d'obtenir des capitaux pour investir (effet d'éviction) (Doc 3).
  - Elle augmente *la charge de la dette* de l'État (intérêt + capital), qui représente une part croissante du budget de l'État (10% du budget en 1990, 15% en 2007) jusqu'à représenter le deuxième poste du budget de l'Etat et la quasi totalité du déficit budgétaire. Autrement dit, l'Etat s'endette pour payer ses endettements antérieurs (cercle vicieux de la dette) et la hausse récente de l'intérêt va accroître cette charge. Dans ce cas, le déficit budgétaire n'a plus aucun impact sur la croissance et le chômage continue d'être élevé et même d'augmenter en 2008 (Doc 4).
- *Enfin, une augmentation des dépenses publiques peut avoir des effets inflationnistes importants.* Si les entreprises ne sont pas capables de répondre immédiatement à ce surcroît de demande, les prix vont augmenter puisque la demande est supérieure à l'offre. On obtient ainsi une inflation sans croissance (Doc 5).

*Phrase de transition* = Dans une économie globalisée, la politique économique ne peut être efficace que si elle est coordonnée au niveau européen ou au niveau mondial. Les conditions externes le permettent-elles ?

### **B – DES CONTRAINTES EXTERNES**

*Phrase introductive* = En supposant que le gouvernement français veuille relance la croissance par un déficit budgétaire accru, il ne le pourrait pas. En effet, il est doublement contraint par l'extérieur.

- *Tout d'abord, l'UE s'est construite à partir d'un pacte de stabilité contraignant.* Pour éviter toute relance de l'inflation, qui aurait remise en cause la stabilité des taux de changes, les pays européens se sont engagés à Maastricht (1992) puis à Amsterdam (1997) à avoir un déficit public inférieur à 3% du PIB, à atteindre l'équilibre budgétaire en période de forte croissance et à réduire leur endettement public en dessous de 60% du PIB (Doc 6). Une telle contrainte empêche toute politique volontaire de relance au niveau des États lorsque l'Etat est déjà déficitaire. Autrement dit, l'Espagne peut s'offrir un plan de relance parce qu'elle a accumulé les excédents dans les années de croissance mais pas la France qui a accumulé les déficits.
- *Ensuite, la politique monétaire échappe aux États nationaux.* En effet, selon les principes libéraux, la politique monétaire a été confiée à une Banque centrale indépendante (la BCE) dont le seul objectif est la lutte contre l'inflation. Il n'y a donc aucune coordination entre la Banque centrale et les États. La BCE, estimant que toute augmentation du déficit budgétaire va relancer l'inflation, augmente ses taux d'intérêt à court terme, ce qui va à l'encontre de la relance (Doc 6). Toute *Policy mix* est donc impossible contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis où le gouvernement et la Fed coordonnent leurs politiques budgétaires et monétaires.
- *Enfin, la politique de relance peut buter sur la contrainte extérieure.* En effet, la relance de l'inflation, que peut provoquer le déficit budgétaire, va se traduire par un amoindrissement de la compétitivité-prix et un déficit extérieur (moins d'exportations et plus d'importations). Avant l'Euro, le pays aurait été contraint de dévaluer et de mener une politique de rigueur pour moins importer et plus exporter (Doc 5). Avec l'Euro, ceci n'est plus possible puisque sa valeur est librement déterminée par le marché des changes et par la politique de la BCE (Doc 6). Cependant, la France ne peut pas permettre de perdre pendant très longtemps des parts de marché au niveau mondial car cela va ralentir sa croissance et accroître ses déséquilibres.

### **Conclusion**

*Rappel de la démonstration* = Même avec une conjoncture déprimée, l'Etat français n'a plus de marge de manœuvre pour intervenir car il est soumis à des contraintes internes et externes qui l'empêche d'agir.

*Ouverture* = Mais la crise n'est pas seulement conjoncturelle. Elle est aussi *structurelle*. Elle réclame donc une *politique de l'offre* axée sur la compétitivité des entreprises et sur l'attractivité du territoire (Doc 3).

